

L'an deux-mille-vingt-deux, le quinze décembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Franck POQUIN, maire de la commune.

DATE DE CONVOCATION
9 décembre 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 24

Étaient présents : Franck POQUIN, Annie-Claude BESSON, Mickaël BILLOT, Pascale PATEAU, Bruno BESSONNEAU, Amandine HUMEAU, Daniel PASDELOUP, Marielle BARRE, Claude DELESTRE, Marie MALHAIRE, Dominique BOUVET, Pierre BEAUDOUIN, Brigitte JUBLAN, Lydie NORMAND, Marie-Noëlle LEGENTIL, Jean-Pierre BARBEAU, Dominique VIEJO, Yann LHUMEAU ; Laëtitia DETROY HARD ; Pierrick CAPELLE ; Delphine BACHELÉ ;

Représentés ayant donné pouvoir : Roland MARION, pouvoir donné à Pierre BEAUDOUIN ; Emmanuel BOUTILLIER, pouvoir donné à Franck POQUIN ; Nathalie BENETEAU, pouvoir donné à Lydie NORMAND ;

Absents : Béatrice VALIN, Mikaël BOISSEAU, Serge MÉDINA ;

Secrétaire de séance : Bruno BESSONNEAU ;

OBJET : DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE

Rapporteur : Madame Annie-Claude BESSON, Adjointe au Maire chargée des finances et des ressources humaines

EXPOSÉ

Compte tenu de l'augmentation du point d'indice de la rémunération de la fonction publique, il est nécessaire d'abonder le chapitre des dépenses de personnel de 17.000 €.

D'autre part, l'augmentation des frais de portage de terrains dus à ALM nécessite d'abonder les crédits au chapitre 66 de 405 €.

Ces augmentations peuvent être compensées par une diminution de crédits des charges à caractère général.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la décision budgétaire modificative suivante :

Décisions modificatives - SAINT LEGER DE LINIERES - COMMUNE - 2022
DM 3 - Salaires & Emprunts - 15/12/2022

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant	Article(Chap) - Fonction - Opération	Montant
6228 (011) : Divers - 020	-7 000,00		
60632 (011) : Fournitures petits équipements - 020	-10 000,00		
60633 (011) : Fournitures de voirie - 020	-405,00		
6218 (012) : Autres personnel extérieur - 020	2 000,00		
6453 (012) : Cotisations aux caisses de retraite - 020	15 000,00		
6688 (66) : Divers - 020	405,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00

Envoyé en préfecture le 15/12/2022
Reçu en préfecture le 15/12/2022
Publié le 16/12/2022
ID : 049-200082550-20221215-DEL_2022_86-DE

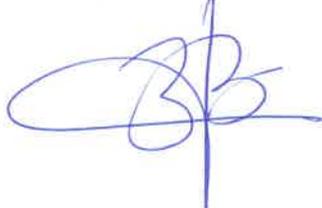
.../...

.../...

DÉLIBÉRÉ

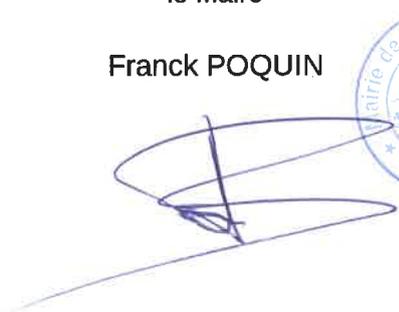
Le Conseil municipal approuve cette décision budgétaire modificative.

Le secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme,
le Maire

Franck POQUIN



Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 16/12/2022

SLOW

ID : 049-200082550-20221215-DEL_2022_86-DE